
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 16 mars 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0399

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif, en y retirant les articles 12.001, 20.002 et 40.006, et en y ajoutant les articles 20.028 et 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0400

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter de l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 0401

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter de l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 24 mars 2016

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 0402

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver le règlement du concours pluridisciplinaire en deux étapes visant l'atténuation des impacts par la mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest;

2 - d'autoriser le lancement du concours.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1157064001

CE16 0403

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective, d'une durée de 12 mois, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, de remblai sans retrait (groupe B);
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Demix Béton, une division de CRH Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14808 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil municipal :

- 4 - de conclure une entente-cadre collective, d'une durée de 12 mois, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, de béton prémélangé (groupe A);
- 5 - d'accorder au seul soumissionnaire, Demix Béton, une division de CRH Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14808 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 6 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1155331011

CE16 0404

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à XYZ Technologie Culturelle inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'acquisition et l'installation d'équipements de sonorisation et d'affichage pour la piste d'athlétisme du complexe sportif Claude-Robillard en vue de la Finale des Jeux du Québec - Montréal 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 346 421 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15014 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1164332001

CE16 0405

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour une durée de 120 mois, pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire isolant autonome (APRIA) ainsi que pour la fourniture de pièces et accessoires pour leur entretien;
- 2 - d'accorder à Boivin & Gauvin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14691 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser une dépense de 10 201 548,20 \$, taxes incluses, pour l'acquisition des équipements et accessoires et pour la fourniture de pièces de remplacement pour leur entretien, pour une durée de 120 mois;
- 4 - d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1162645002

CE16 0406

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Sérigraphie Vellone, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture de chandails pour les corvées de propreté, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 353 950,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14978 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1165086001

CE16 0407

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Orbis Canada Limited, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 39 mois avec deux options de prolongation de 12 mois, le contrat pour la fourniture de bacs roulants de 46,5 litres et de bacs de comptoir de 7 litres pour la collecte des matières organiques, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 487 425 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14945 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1162621001

CE16 0408

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 135 904,83 \$, taxes et contingences incluses, pour les travaux de remplacement des disjoncteurs 600 V aux bâtiments des boues, de la désinfection et du prétraitement de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;
- 2 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Schneider Electric Canada inc., fournisseur exclusif, pour les travaux à cet effet, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 987 743,33 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 1^{er} février 2016;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1153334027

CE16 0409

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à G. Daviault Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation des clôtures de chantier, dans le cadre de la mise en valeur du square Viger, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 285 270,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6873;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1161701004

CE16 0410

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 11 822 395,46 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation sans tranchée de conduites d'eau par la technique de chemisage sur diverses rues dans les arrondissements de Côte-des-neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, de LaSalle, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, de Verdun et de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Aquarehab (Canada) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 562 395,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329402 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1154102007

CE16 0411

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 11 477 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, de LaSalle, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, de Verdun et de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Insituform Technologies limited, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 277 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329406 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1154102009

CE16 0412

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 12 678 724,54 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul, entre la Place Jacques-Cartier et la rue Berri, de la rue du Marché-Bonsecours, de la rue Bonsecours, entre la rue Saint-Paul et la rue de La Commune, et du trottoir nord de la rue de la Commune, entre la rue du Marché-Bonsecours et la rue Bonsecours - lot 2B de la phase 1 du projet de réaménagement de la rue Saint-Paul, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Les entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 11 916 003,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329902;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1164139002

CE16 0413

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 22 592 475,53 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction des conduites d'égout, d'eau potable, des toits de chambre de vannes, de réhabilitation de regard d'égout, de bases et conduits, d'éclairage, de feux de circulation, de réaménagement géométrique, de bordures en granite, de trottoirs, de trottoirs armés et de la chaussée sur l'avenue Papineau, dans les arrondissements d'Ahuntsic–Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 20 520 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 293601;
- 3 - d'accorder un contrat de gré à gré à Gaz Métro, fournisseur unique, pour le déplacement de conduites gazières dans l'avenue Papineau, pour la somme maximale de 182 000 \$, taxes incluses et autoriser la directrice du Service des infrastructures, de la voirie et des transports à signer la lettre d'entente avec Gaz Métro jointe au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1154102012

CE16 0414

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 6 138 798,85 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie sur le boulevard Décarie, la rue Ferrier, l'avenue Mountain Sights et la rue Paré, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 518 798,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 209204;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1154102013

CE16 0415

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 11 801 587,80 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage et de mise aux normes du réseau de la Commission des services électriques de Montréal, dans le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de l'avenue Westbury au chemin de la Côte-des-Neiges, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Excavations Gilbert Théorêt inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 878 083,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 280001 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1154102010

CE16 0416

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 17 839 141,95 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, d'éclairage, de voirie sur le réseau de la Commission des services électriques de Montréal, dans le boulevard Saint-Michel, du boulevard Shaughnessy à la rue Jarry, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 16 501 967,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 283901 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1154102011

CE16 0417

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 3 905 928 \$, taxes incluses, pour le renouvellement, pour une période de 5 ans, de la convention de services professionnels intervenue avec Morneau Shepell ltée (CE11 0326), pour un système d'administration des régimes de retraite, majorant ainsi le montant total du contrat de 9 852 279 \$ à 13 758 207 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'approuver, à cet effet, un projet d'addenda no 2 entre la Ville de Montréal et cette firme, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1160554001

CE16 0418

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Keleny inc. s'engage à fournir à la Ville, pour la période du 21 mars 2016 au 22 mars 2019, les services professionnels d'interprètes et de traducteurs judiciaires requis par la cour municipale dans le cadre de ses activités, pour une somme maximale de 2 878 330,14 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1155304001

CE16 0419

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 473 728,71 \$, taxes incluses, pour le projet de construction des nouvelles salles de tir du Service de police de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Girard Côté Bérubé Dion Architectes, Stantec et BC2 Groupe conseil inc., équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 270 455,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14255 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1165015002

CE16 0420

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 475 716,94 \$, taxes et contingences incluses, pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de réparation et de remplacement de vannes manuelles du réseau des intercepteurs;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 413 667 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14833 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer pour et au nom de la Ville, la convention de services professionnels et tout document y donnant suite;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1163334003

CE16 0421

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la signature d'une entente de confidentialité réciproque entre la filiale CDPQ Infra de la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Ville de Montréal, dans le cadre des projets de systèmes de transport collectif électriques sur le nouveau pont Champlain et vers l'ouest de l'île de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1160160002

CE16 0422

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité, entre le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger d'un an ladite entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 9 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017;
- 2 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 9 M\$, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 9 M\$ provenant du MTESS;
- 4 - d'autoriser le directeur général de la Ville de Montréal à signer ce projet d'entente pour et au nom de la Ville;
- 5 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'entente;
- 6 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1156367001

CE16 0423

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal, le Collège d'enseignement général et professionnel Marie-Victorin et le Centre d'activités physiques et communautaires de l'Est (C.A.P.C.E.) inc., relativement à l'acquisition par la Ville de Montréal de tous les droits détenus dans un immeuble situé au 7000, boulevard Maurice-Duplessis, dans les arrondissements de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, incluant des équipements, au prix de 18 500 000 \$, plus les taxes applicables, et selon les termes et conditions prévus au projet d'entente;
- 2 - de décréter que le conseil municipal de la Ville exerce les compétences de la Ville à l'égard de cet équipement suivant son acquisition, et ce, conformément à l'article 94 de la *Charte de la Ville de Montréal*;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1161368001

CE16 0424

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 25 000 \$ à l'École de technologie supérieure (ÉTS) dans le cadre de la création de la Maison du logiciel libre ;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1151805002

CE16 0425

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder, un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ au Conseil régional de l'environnement de Montréal, dans le cadre de la production du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal, qui se tiendra le 26 avril 2016 au marché Bonsecours;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1165360001

CE16 0426

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'organisme à but non lucratif *Alternatives, Réseau d'action et de communication pour le développement international*, dans le cadre de l'édition 2016 de Cultiver Montréal, qui se tiendra du 1^{er} au 31 mai 2016 dans les quartiers de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1161654001

CE16 0427

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de consentir à la demande de Omni Sécurité de céder en faveur de Axia Services le contrat relatif à la fourniture de services de gardiennage à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, conclu le 20 août 2015 (CG15 0449), d'une valeur de 1 196 628,54 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées (DÉEU), à signer la lettre de consentement de cession pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1163334004

CE16 0428

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention relatif à une contribution financière de 1 150 000 \$ à Tourisme Montréal pour une opération de promotion d'ArtsGames et de la Ville de Montréal aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro, les 11 et 12 août 2016;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 1 150 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1166369001

CE16 0429

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire d'autoriser la Ville à conclure, avec les six organismes PME MTL, des ententes de délégation de sa compétence en matière de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat et de gestion du Fonds d'investissement PME MTL et du Fonds local de solidarité FTQ

- 2 - de lui transmettre une copie de la résolution exprimant cette demande accompagnée d'une copie du projet d'entente de délégation.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1165175002

CE16 0430

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de céder un lot de livres qui a été retiré de la collection de l'ancienne Bibliothèque centrale à divers organismes à but non lucratif ;
- 2 - d'approuver le recyclage ou la mise au rebut des documents non sélectionnés par ces organismes.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1160138001

CE16 0431

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2016 des commissions permanentes du conseil municipal ci-après :

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Montréal, métropole culturelle 2017-2022;

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Motion concernant l'implantation d'un méga centre commercial à l'angle des autoroutes 15 et 40, à Ville Mont-Royal (CM15 0372 et CM15 1290);
- Plan d'action de lutte à l'insalubrité des logements 2014-2017;
- L'avenir du secteur manufacturier à Montréal;
- La valeur ajoutée des institutions universitaires dans la grande région de Montréal;

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Politique sur le développement social;
- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268)

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2016-2020;

Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015;
- Programme triennal d'immobilisations 2017-2019;
- Prévisions budgétaires 2017 et budgets des sociétés paramunicipales;

Commission de la présidence du conseil

- Clarifier les responsabilités relatives à la sécurité des occupants de l'hôtel de ville et des visiteurs et modification de la résolution CM02 0246 à cette fin (CM14 0934);
- Les mesures de sécurité et l'accès à l'hôtel de ville lors des séances des instances décisionnelles (CM15 0590 et CM15 1166);
- Dépôt de documents séance tenante au conseil municipal (CM15 1525);
- En collaboration avec le Conseil interculturel de Montréal, comment soutenir et encourager la participation citoyenne aux différentes instances de la Ville;
- Rapports annuels de l'Office de consultation publique de Montréal et de l'Ombudsman;
- Conseil du 21^e siècle (modernisation des instances);

Commission sur le transport et les travaux publics

- Déterminer des mesures administratives, fiscales ou incitatives en vue d'accroître l'utilisation du transport collectif et actif par les employés de la Ville de Montréal pour les déplacements domicile-travail (CM15 0334);
- Politique de stationnement (CG16 0031);

de plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1163430005

CE16 0432

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2016 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après:

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Montréal, métropole culturelle 2017-2022;

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Motion concernant l'implantation d'un méga centre commercial à l'angle des autoroutes 15 et 40, à Ville Mont-Royal (CM15 0372 et CM15 1290);
- Plan d'action de lutte à l'insalubrité des logements 2014-2017;
- L'avenir du secteur manufacturier à Montréal;

- La valeur ajoutée des institutions universitaires dans la grande région de Montréal;

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Politique sur le développement social;
- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268)

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2016-2020;

Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015;
- Programme triennal d'immobilisations 2017-2019;
- Prévisions budgétaires 2017 et budgets des sociétés paramunicipales;

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

- Étude du bilan de l'opération de concordance des plans et règlements d'urbanisme des arrondissements et des villes liées;
- Consultation publique sur un sujet à être déterminé;

Commission de la sécurité publique

- Sujet(s) à déterminer

Commission sur le transport et les travaux publics

- Déterminer des mesures administratives, fiscales ou incitatives en vue d'accroître l'utilisation du transport collectif et actif par les employés de la Ville de Montréal pour les déplacements domicile-travail (CM15 0334);
- Politique de stationnement (CG16 0031).

de plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1163430006

CE16 0433

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 231,62 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, du 4 au 5 février 2016, à Ottawa, dans le cadre du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1160843002

CE16 0434

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater la Direction générale adjointe à l'arrondissement de Ville-Marie et à la concertation des arrondissements afin d'assurer la mise en application du futur règlement avec les arrondissements (R-4).
- 2 - de déposer à la prochaine séance du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs relativement aux enjeux et impacts du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique dans les commerces de détail sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1163430007

CE16 0435

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre le ministre responsable de la région de Montréal, également ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement à l'octroi et au versement à la Ville d'une aide financière de 500 000 \$, pour l'année 2015-2016, afin de réaliser sur son territoire les démarches du projet « Soutien à la revitalisation urbaine intégrée (RUI) »;
- 2 - d'autoriser la réception de cette aide financière de 500 000 \$ en provenance du MAMOT;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalant au revenu additionnel de 500 000 \$;
- 4 - d'autoriser le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) à affecter ce montant pour la réalisation du projet « Soutien à la revitalisation urbaine intégrée », pour l'année 2016, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1165917001

CE16 0436

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à fixer la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières au mardi, 8 novembre 2016, au Marché Bonsecours, situé au 300, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1167017001

CE16 0437

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 104 300 \$ pour l'année 2016, en provenance des dépenses contingentes, pour le financement de deux postes temporaires d'agent de distribution-équipements municipaux (catégorie col blancs) emploi: 711840 à la section Gestion des stocks (CO: 114010) de la Division logistique du Service de l'approvisionnement, dans le cadre du projet Maxim'eau, à compter de la signature de la présente et ce, jusqu'au 31 décembre 2018;
- 2 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire pour le financement de ces postes pour les années 2017 et 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1164719001

CE16 0438

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à présenter une réclamation dans le processus amorcé en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers* de Les Grands travaux Soter inc. pour le recouvrement de la somme de 6 980 381 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1163219002

CE16 0439

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de ne pas utiliser les mesures d'allègement incluses au budget de 2015 en ce qui concerne la crise financière de 2008 ainsi que celle concernant la modification apportée en 2014 au régime général à la TVQ.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1163592006

CE16 0440

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 62 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (15-091), l'ordonnance no 2 jointe au présent dossier décisionnel, afin d'ajouter des offres promotionnelles à la grille tarifaire du service BIXI pour la saison 2016.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1154368010

CE16 0441

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) (RCG 15-083), l'ordonnance no 1 jointe au présent dossier décisionnel, afin de désigner le secteur « Rue Saint-Paul Est » aux fins de l'application dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1161179004

CE16 0442

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) (RCG 15-083), l'ordonnance no 2 jointe au présent dossier décisionnel, afin de désigner le secteur « Rue Saint-Denis » aux fins de l'application dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1161179005

CE16 0443

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, pilotés par la Société du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1156807002

CE16 0444

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 18 500 000 \$ afin de financer l'acquisition d'un Centre sportif (terrain et bâtiment) situé au 7000, boulevard Maurice-Duplessis », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1164815001

CE16 0445

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention collective entre la Ville de Montréal et le Syndicat des employées et des employés professionnels-les et de bureau, section locale 571 (SEPB) CTC-FTQ, unité des architectes couvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2017;
- 2- d'autoriser le maire, le président du comité exécutif et le directeur général à signer cette convention pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1163224001

CE16 0446

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la recommandation de règlement dans le différend relatif au renouvellement de la convention collective expirée depuis le 31 décembre 2011, entre la Ville de Montréal et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), émise le 26 février 2016 par la médiatrice conciliatrice du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1162464001

CE16 0447

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération le Bilan annuel 2015 de la qualité de l'eau potable relativement aux usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.- Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1155271002

CE16 0448

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE162645002 - Conclure avec Boivin & Gauvin inc. une entente-cadre pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire isolant autonome (APRIA) ainsi que pour la fourniture de pièces et accessoires pour leur entretien, pour une période de 120 mois - Appel d'offres public 15-14691 (3 soumissionnaires) - Montant estimé de 9 932 508,85 \$, taxes incluses / Autoriser une dépense de 10 201 548,20 \$, taxes incluses pour l'acquisition d'APRIA, d'équipements et accessoires et la fourniture de pièces de remplacement pour leur entretien pour une période de 120 mois.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1163624011

CE16 0449

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154102007 - Accorder un contrat à Aquarehab (Canada) inc. pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage sur diverses rues dans les arrondissements de Côte-des-neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, de LaSalle, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, de Verdun et de Ville-Marie. Dépense totale de 11 822 395,46 \$, taxes incluses (contrat - secteur Centre: 11 562 395,46 \$ + incidences: 260 000 \$) - Appel d'offres public 329402 (2 soumissionnaires)

Adopté à l'unanimité.

60.003 1163624007

CE16 0450

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154102009 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour les travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, de LaSalle, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, de Verdun et de Ville-Marie - Dépense totale de 11 477 000 \$ (Contrat - secteur Centre: 11 277 000 \$ + incidences: 200 000 \$, taxes incluses) Appel d'offres public 329406 (4 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.004 1163624008

CE16 0451

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE164139002 - Accorder un contrat à Entreprise de construction Ventec inc. pour la réalisation des travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul, entre la Place Jacques-Cartier et la rue Berri, de la rue du Marché-Bonsecours, de la rue Bonsecours entre la rue Saint-Paul et la rue de La Commune et du trottoir nord de la rue de la Commune entre la rue du Marché-Bonsecours et la rue Bonsecours - lot 2B de la phase 1 du projet de réaménagement de la rue Saint-Paul, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 12 678 400,11 \$ (contrat: 11 916 003,09 \$ + incidences: 762 397,02 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 329902 (3 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.005 1163624012

CE16 0452

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154102012 - Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour des travaux de reconstruction des conduites d'égout, d'eau potable, des toits de chambre de vannes, de réhabilitation de regard d'égout, de bases et conduits, d'éclairage, de feux de circulation, de réaménagement géométrique, de bordures en granite, de trottoirs, de trottoirs armés et de la chaussée dans l'avenue Papineau, dans les arrondissements : d'Ahuntsic–Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension - Dépense totale de 22 592 475,53 \$ (contrat: 20 520 000 \$ + incidences: 2 072 475,53 \$ incluant le coût du contrat à Gaz Métro), taxes incluses - Appel d'offres public 293601 (5 soumissionnaires) / Accorder un contrat de gré à gré à Gaz Métro, dans le cadre du réaménagement de l'avenue Papineau, entre la rue Jacques-Casault et l'avenue Charland, pour le déplacement de conduites, au prix de 182 000 \$, taxes incluses (fournisseur exclusif).

Adopté à l'unanimité.

60.006 1163624014

CE16 0453

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154102013 - Accorder un contrat à Pavages D'Amour Inc. pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans le boulevard Décarie, la rue Ferrier, l'avenue Mountain Sights et la rue Paré, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce - Dépense totale de 6 138 798,85 \$ (contrat: 5 518 798,85 \$ + incidences: 620 000 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 209204 (13 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.007 1163624015

CE16 0454

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154102010 - Accorder un contrat à Les Excavations Gilbert Théorêt inc. pour des travaux de reconstruction d'un égout combiné, des conduites d'eau secondaires, d'une structure de chambre de débitmètre, de chaussée, de trottoirs, de bordures, de bases, de la mise aux normes du réseau de la CSEM et de Bell Canada, de travaux d'éclairage et de construction de conduits électriques, là où requis dans le Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de l'avenue Westbury au Chemin de la Côte-des-Neiges dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce - Dépense totale de 11 801 587,80 \$ (contrat: 10 878 083,94 \$ + incidences: 1 035 058,55 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 280001(4 soumissionnaires conformes).

Adopté à l'unanimité.

60.008 1163624013

CE16 0455

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154102011 - Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, d'éclairage, de voirie et sur le réseau de la CSEM dans le boulevard Saint-Michel, du boulevard Shaughnessy à la rue Jarry, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension - Dépense totale de 17 839 141,95 \$ (contrat: 16 501 967,01 \$ + incidences: 1 337 174,94 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 283901 (3 soumissionnaires conformes).

Adopté à l'unanimité.

60.009 1163624016

CE16 0456

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE155304001 - Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré et autoriser la convention à cette fin avec la firme Keleny inc. pour la fourniture de services professionnels d'interprètes et de traducteurs judiciaires requis à la cour municipale de la Ville de Montréal dans le cadre de ses activités, pour la somme maximale de 2 878 330,14 \$, taxes incluses, couvrant la période du 21 mars 2016 au 22 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

60.010 1163624010

CE16 0457

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE165015002 - Accorder un contrat de services professionnels à Girard Côté Bérubé Dion Architectes, Stantec et Le Groupe BC2, pour les services en architecture et en génie du bâtiment dans le cadre du projet de construction des nouvelles salles de tir du Service de police de la Ville de Montréal pour une somme maximale de 1 473 728,71 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14255 - (5 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

60.011 1163624009

Levée de la séance à 11 h 42

70.001

Les résolutions CE16 0399 à CE16 0457 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville